

ALIMENTATION

La guerre des boulangers continue entre artisans et industriels

Plusieurs professionnels du secteur se sont réunis hier à Coutances pour célébrer les 30 ans de la Maison du boulanger. Des personnalités politiques ont profité de l'occasion pour affirmer leur soutien au monde artisanal face à une industrie toujours plus concurrentielle.

Page 7



ARTISANAT. À l'occasion des 30 ans de la Maison du boulanger

Le préfet défend la baguette artisanale

« **LE DOSSIER** est complexe ! » note le préfet de la Manche, Jean-Marc Sabathé. « Et nous vous remercions de le défendre avec autant d'acharnement », sourit Jean-Denis Meslin, président de la COBO-PAM et de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche.

En jeu, l'ouverture 7 jours sur 7 des boulangeries. Le préfet a refusé d'abroger l'arrêté préfectoral datant de 1996 qui oblige toutes les boulangeries et points de vente de pain en Normandie à maintenir une fermeture hebdomadaire. Et les artisans boulangers saluent la décision.

Lors de la célébration des 30 ans de la maison des boulangers, hier à Coutances, les compliments et les remerciements se succédaient. « Nos petites structures ne permettent pas une ouverture tous les jours, nous avons besoin d'une journée de repos », notait Dominique Anract, le président de la confédération nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française.

L'affaire devant le tribunal

Alors Jean-Marc Sabathé ne cède pas aux boulangers industriels. Eux répliquent et se défendent. « Ils ont porté l'affaire devant le tribunal administratif pour contester la décision au nom de la majorité. Ils affirmaient être plus nombreux que



→ Fabrice Suzanne, président du groupement des boulangers-pâtisseries de la Manche et de l'Orne, affirme que l'ouverture 7 jours sur 7 peut tuer leur commerce.

les artisans boulangers. Avec mes services, nous avons donc entrepris de compter », explique le préfet.

L'opération a duré six mois, mais le résultat est sans appel :

« Il y a un tiers de boulangeries industrielles, deux tiers d'artisans ». Le préfet a donc pris sa plume pour retranscrire les résultats au tribunal. Mais les industriels contestent désormais

la méthode. « Ils considèrent qu'un vendeur automatique à pain ou qu'un restaurateur de kebab doit être compté en vendeur de pain, explique encore Jean-Marc Sabathé. Je ne suis pas d'accord ». Le tribunal décidera.

Devant les boulangers, Jean-Marc Sabathé l'affirme : « Je suis en charge des intérêts de la Nation, et il me semble que cet arrêté est en plein dedans. Il faut défendre les boulangers qui nous nourrissent ! »

Solène LAVENU

La baguette à l'Unesco ?

« Quand nous représentons le Français, il a une baguette sous le bras », note Dominique Anract, le président de la confédération nationale de la Boulangerie-pâtisserie Française. L'association a donc demandé d'inscrire cette spécialité tricolore au patrimoine immatériel mondial de l'Unesco. Déjà inscrite au patrimoine national, la baguette vise plus grand.

Elle pourrait alors être aux côtés du carnaval de Granville. Ce dernier s'exposera sur les fèves en 2020. Le groupement professionnel des boulangers-pâtisseries de la Manche a en effet choisi l'événement pour réaliser une série de 10 fèves, un bel hommage pour peut-être célébrer ensemble leur entrée dans le patrimoine mondial.